



Attestation de conformité aux 4 critères cumulatifs de l'arrêté du 08/09/2025 relatif au taux réduit de TVA

Attestation TVA N° 001-2025_001

ECS de référence : N°005-2025_007

Titulaire	Site(s) de production de modules	Site(s) de production de cellules	Site(s) de production de wafer
VOLTEC SOLAR 1, rue des Près, 67190 Dinsheim-sur-Bruche, France	VOLTEC SOLAR 1, Rue des Près 67190 Dinsheim-sur- Bruche France Identification du site : F		

Produit concerné :

Module Monocristallin

TARKA 110 VSBP (445W à 460W) - Monofacial monoverre 110 1/2 cellules (182,2mm * 183,75mm) N-TOPCon - 16 busbars -
Module avec cadre, poids : 21,324kg

Méthodologie :

Arrêté du 8 septembre 2025 fixant les critères applicables à la livraison et à l'installation, dans les logements, des équipements de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, d'une puissance installée inférieure ou égale à 9 kilowatts-crête, ouvrant droit à l'application du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée mentionné à l'article 278-0 bis du code général des impôts.

Résultats :

	Résultats	Seuil exigés	Conformité
a. Critère Bilan Carbone	Voir tableau	530 kgCO2eq/kWc	Conforme
b. Critère Quantité d'Argent		14 mg/Wc	Conforme
c. Critère Teneur de Plomb		0,1%	Conforme
d. Critère Teneur de Cadmium		0,01%	Conforme

Puissance [W]	445	450	455	460
G [kgCO2/kWc]	528,455	522,583	516,841	511,223



Typologie du numéro de série et du code ECS des modules :

Exemple numéro de série : L1 L2 X1 X2 X3 X4 X5 X6

L1 : année de production (A = 2019, B = 2020, C = 2021...)

L2 : ligne/série

X1 à X6 : incrémentation (Xn = 0 à 9)

Code ECS : FxY-ZZWW

F : Module VOLTEC

x : Verre avec x = F, T, V (F = France, T = Turquie, V = Vietnam)

Y :

Z :

Z :

W

W

Date du dernier audit d'usine réalisé par un organisme accrédité sur le site d'assemblage des modules :

VOLTEC SOLAR : 30/01/2025

Validité :

Attestation de conformité N° TVA 001-2025_001 valide du 22/10/2025 au 22/10/2026

Le Bourget du Lac, le 22/10/2025

Franck Barruel, Président

